

PROCÈS-VERBAL  
UNIVERSITÉ DE MONCTON  
**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES  
ET DE LA RECHERCHE**

Le 9 octobre 2020, 13 h 30  
Réunion par vidéoconférence

**Présences :**

Sylvie Arseneau (Sciences de l'éducation)  
Andrea Cabajsky (Arts et sc. sociales : sciences  
humaines, langues, linguistique et littérature)  
Étienne Dako (Sc. des aliments, de nutrition et  
d'études familiales)  
Anik Dubé (Science infirmière)  
Hesamoddin S. Esfahani (Arts et sc. sociales :  
sciences sociales)  
Caitlin Furlong (étudiante)  
Habib Hamam (Ingénierie)  
Étienne Hébert Chatelain (Sciences)  
Penelopia Iancu (Travail social)  
Simon Lamarre (Sciences)  
Benoit Landry (Ingénierie)  
Samantha Langis (étudiante)  
Francis LeBlanc (Président)  
Michel Léger (Sciences de l'éducation)  
Nabil Nahas (Administration)  
Monique Richard (Arts et sc. sociales :  
beaux-arts)  
Annie Roy-Charland (Psychologie)  
Marie-Hélène Thibault (Shippagan)  
François Vigneau (Vice-doyen)  
Selma Zaiane-Ghalia (Kinésiologie et loisir)

**Absences :**

À déterminer (Administration)  
Érik Labelle Eastaugh (Droit)  
Stephen Wyatt (Edmundston)

Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 33.

Le doyen rappelle aux membres la résolution adoptée en février 2020 quant aux absences aux réunions du Conseil de la FESR et de ses comités :

« **R-13-CFESR-200214** : Que le membre qui s'absente à plus de deux réunions du Conseil ou de ses comités au cours d'une même année universitaire soit remplacé comme membre du Conseil dès la réunion suivante. »

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**R-01-CFESR-201009** : Annie Roy-Charland, appuyée par Andrea Cabajsky, propose que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11 SEPTEMBRE 2020**

Modifications apportées au procès-verbal :

- Point 4 : Ajouter le nom des étudiantes aux divers comités de la FESR à la suite de leur renouvellement de mandat comme représentantes étudiantes de l'Association des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs du campus universitaire de Moncton (AÉÉCSCUM) au Conseil jusqu'à la fin mars 2021.
- Point 5 : Remplacer « Le comité de sélection recommande d'accorder le prix à la candidature pour laquelle les lettres d'appui étaient plus élogieuses. Le dossier de cette candidature est de qualité irréprochable. » par « Deux des trois dossiers ont retenu l'attention du comité. Après évaluation de ces dossiers, le comité de sélection recommande d'accorder le prix à la candidature pour laquelle le dossier est de qualité irréprochable et les lettres d'appui étaient les plus élogieuses. »

**R-02-CFESR-201009** : Simon Lamarre, appuyé par Nabil Nahas, propose que le procès-verbal de la réunion du 11 septembre 2020 soit adopté tel que modifié.

**ADOPTÉE**  
**1 abstention**

**3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11 SEPTEMBRE 2020**

**[4.] Prix d'excellence en recherche Donald-J.-Savoie**

La recommandation a été acheminée au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.

**[6.] Soutenance de thèse sur le campus**

Une note de service a été envoyée aux étudiantes et étudiants de cycles supérieurs et aux membres de l'Assemblée de la FESR le 2 octobre dernier.

**[7.] Accès à la bibliothèque pour les étudiantes et étudiants de cycles supérieurs**

La Bibliothèque Champlain est maintenant ouverte. Les salles d'étude peuvent être réservées sur rendez-vous.

**4. RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION DES MEMBRES ASSOCIÉS ET DE RECONNAISSANCE DES GROUPES DE RECHERCHE**

Le vice-doyen présente quatre demandes de statut de professeur associé, une demande de chercheur associé et deux demandes de reconnaissance d'un groupe ou laboratoire de recherche.

#### 4.1 PROFESSEURS ASSOCIÉS

**R-03-CFESR-201009** : François Vigneau, appuyé par Étienne Dako, propose que le statut de professeur associé à la maîtrise en études de l'environnement soit accordé à monsieur Roland Cormier pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-04-CFESR-201009** : François Vigneau, appuyé par Habib Hamam, propose que le statut de professeure associée à l'École de psychologie soit accordé à madame Joël Dawn Dickinson pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-05-CFESR-201009** : François Vigneau, appuyé par Penelopia Iancu, propose que le statut de professeur associé au Département de sociologie et de criminologie soit accordé à monsieur Éric Forgues pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**R-06-CFESR-201009** : François Vigneau, appuyé par Annie Roy-Charland, propose que le statut de professeur associé au Département de biologie soit accordé à monsieur Rémi Sonier pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4.2 CHERCHEUR ASSOCIÉ

**R-07-CFESR-201009** : François Vigneau, appuyé par Sylvie Arseneau, propose que le statut de chercheur associé au Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie soit accordé à monsieur Jonathan Landry pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4.3 GROUPES ET LABORATOIRES DE RECHERCHE

Les membres soulèvent plusieurs questionnements relativement à la demande de reconnaissance du Pôle de recherche interdisciplinaire sur les diversités et l'équité (LGBTQ2+), notamment quant à la création d'une page ou d'un site web du groupe, à l'origine des crédits de dégrèvement de la direction du groupe, à la structure de gestion et de gouvernance du groupe et à la provenance de la source des fonds du concours annuel de financement du groupe. Le dossier est retourné à la responsable du groupe pour clarification.

Le Conseil examine la demande de reconnaissance du Laboratoire de robotique, électronique et industrie 4.0 (R. E. I. 4.0). Une page ou un site web doit être créé pour ce laboratoire de recherche et on note une coquille au point 2 de la page 3.

**R-08-CFESR-201009** : François Vigneau, appuyé par Simon Lamarre, propose que la reconnaissance soit accordée pour un mandat initial de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023) au Laboratoire de robotique, électronique et industrie 4.0 (R. E. I. 4.0) à condition qu'une page ou un site web soit créé.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 5. COMITÉ CONSULTATIF DE SÉLECTION DE LA VICE-DOYENNE OU DU VICE-DOYEN DE LA FESR

Le doyen annonce aux membres que le vice-doyen ne renouvellera pas son mandat se terminant le 30 juin 2021. Il remercie sincèrement le vice-doyen pour sa contribution importante durant son mandat.

Le doyen suggère de former un comité consultatif de sélection composé du doyen de la FESR comme président, deux professeures et professeurs membres du Conseil de la FESR, une étudiante membre du Conseil et un membre du personnel de la FESR. On suggère que les deux professeures et professeurs soient de disciplines différentes.

1) Décanat de la FESR	Francis LeBlanc (d'office)
2) Conseil FESR (Arts/Sciences humaines)	Selma Zaiane-Ghalia
3) Conseil FESR (Sciences/Sciences appliquées)	Benoit Landry
4) Étudiante de cycle supérieur	Samantha Langis
5) Personnel de la FESR	À déterminer

Après réception des candidatures, une consultation auprès des membres de l'Assemblée de la FESR et des étudiantes et étudiants de cycles supérieurs aura lieu quant à la sélection de la vice-doyenne ou du vice-doyen de la FESR.

#### 6. COMITÉ DE SÉLECTION DES BOURSES DE RECHERCHE DE PREMIER CYCLE DU CRSNG

Le Comité de sélection des bourses de recherche de premier cycle du CRSNG est présidé par le vice-doyen et composé d'une quinzaine de professeures et professeurs de départements relevant du CRSNG. Le processus de sélection doit se faire en fonction des trois critères suivants : le dossier scolaire, les aptitudes en recherche et la qualité attendue de la formation donnée. Actuellement, la sélection se fonde essentiellement sur l'application d'une formule pondérant les résultats universitaires et le niveau d'avancement dans le programme d'études (moyenne au programme + nombre de crédits au programme x 0,002). Certains membres croient que les aptitudes en recherche devraient être considérées dans le processus de sélection et se questionnent sur la composition du comité.

On demande la création d'un comité spécial afin d'examiner les critères de sélection et la composition du Comité de sélection des bourses de recherche de premier cycle du CRSNG. Ce point sera amené à une prochaine réunion du Conseil de la FESR.

1) Décanat de la FESR	François Vigneau (d'office)
2) Conseil FESR	Étienne Hébert Chatelain
3) Conseil FESR	Benoit Landry
4) Conseil FESR	Annie Roy-Charland
5) Conseil FESR	Marie-Hélène Thibault

Un membre propose au comité spécial de rencontrer le Comité de sélection des bourses de recherche de premier cycle du CRSNG afin de recueillir ses impressions.

## 7. COMITÉ CONSULTATIF DE THÈSE

Étienne Hébert Chatelain explique que son département a créé un formulaire sur la composition du comité consultatif de thèse. Il se questionne à savoir pourquoi la FESR n'a aucun formulaire à cet effet.

Le doyen informe les membres du règlement universitaire 31.3.2 mentionnant le comité consultatif de thèse. Celui-ci n'est pas obligatoire selon ce règlement. Il n'existe pas de règlement sur le comité consultatif au troisième cycle. Les membres conviennent que le comité consultatif devrait être rendu obligatoire afin de mieux encadrer les étudiantes et étudiants. Il est suggéré de discuter de ce point auprès des présidences de CES.

**R-09-CFESR-201009** : Étienne Hébert Chatelain, appuyé par Étienne Dako, propose que le Comité d'étude et de révision présente un projet de modification de règlements universitaires portant sur le comité consultatif de thèse aux cycles supérieurs.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le Comité d'étude et de révision traitera cette demande. Ce point reviendra à une prochaine réunion du Conseil.

## 8. DEMANDE D'EXEMPTION POUR L'ÉVALUATION FINALE DES COURS DE LA MÉE À LA SESSION D'AUTOMNE 2020

Selon le règlement universitaire 26.8.2, une résolution du conseil de la faculté est nécessaire pour qu'un cours soit dispensé d'examen final tenu pendant la session d'examens. La FESR a reçu cinq demandes de la MÉE pour la session d'automne 2020. On remarque que la justification du professeur pour le cours ETEV6101 n'est pas détaillée.

**R-10-CFESR-201009** : Michel Léger, appuyé par Penelopia Iancu, propose que les cours ETEV6012 *Stage*, ETEV6101 *Études de l'environnement*, ETEV6103 *Nature et environnement*, ETEV6108 *Développement et environnement* et ETEV6112 *Séminaire d'études dirigées* soient dispensés d'examen final tenu pendant la session d'examens d'automne 2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

À l'avenir, les justifications des professeures et professeurs devront être mieux circonstanciées.

**9. INFORMATIONS**

Une représentante étudiante fait part des préoccupations d'un étudiant quant aux frais d'instance de thèse malgré le fait que les services de l'Université étaient réduits en raison de la pandémie. Le doyen recommande à l'Association des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs du campus universitaire de Moncton (AÉÉCSCUM) d'envoyer une lettre au recteur. Une rencontre sera organisée dans les prochaines semaines avec la FESR et le comité exécutif de l'AÉÉCSCUM afin de discuter des défis encourus durant la pandémie.

La prochaine réunion du Conseil de la FESR est prévue pour le 20 novembre 2020 à 13 h 30.

**10. AUTRES**

Aucun point n'est soulevé.

**11. CLÔTURE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 30.

Préparé par Natalie C. Boudreau  
Secrétaire de la réunion